



72^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies

3^e Commission

Point 67 de l'ordre du jour

Dialogue interactif – Président du Conseil des droits de l'homme

New York, le 2 novembre 2016

Je vous remercie Monsieur le Président,

Monsieur le Président du Conseil des droits de l'homme,

La Suisse vous remercie pour votre travail dans un contexte aussi exigeant que celui du Conseil des droits de l'homme.

La Suisse reste persuadée du rôle fondamental exercé par la société civile en matière de renforcement des droits de l'homme. Dans ce contexte, nous voudrions vous poser les trois questions suivantes :

- **Quelles sont les contraintes que vous avez rencontrées en tant que Président du Conseil en relation avec les nombreux cas d'intimidations et de représailles contre les personnes qui s'engagent dans le cadre du Conseil et de ses mécanismes?**
- **Quels instruments pourraient être selon vous développés pour renforcer la protection de ces personnes, notamment afin que de telles pratiques ne demeurent pas sans conséquences pour les Etats qui en sont les auteurs ?**
- **Quelle relation de travail devrait, à votre avis, s'installer entre le Président du Conseil des droits de l'homme d'une part et le haut responsable au sein du système des Nations Unies, chargé de la lutte contre l'intimidation et les représailles à l'encontre des personnes coopérant avec les Nations Unies sur les droits de l'homme, d'autre part ?**

Je vous remercie.
